



Contribution à la définition d'un programme de recherche global pour l'agriculture biologique en Wallonie : identification des priorités pour la période 2015–2020

Didier Stilmant, CRA-W

Comme l'illustrent les rapports de BIOWALLONIE, l'Agriculture Biologique (AB) connaît, en Région wallonne, un développement important et continu depuis 2005. Ainsi, depuis 2014, 10% des agriculteurs wallons adhèrent au cahier des charges de ce mode de production. La surface agricole concernée a triplé en 10 ans et correspond à 8,6% de la Surface Agricole Utile (SAU) wallonne. Elle est constituée à 85% de prairies, ce qui souligne l'importance de l'élevage de ruminants au sein de ce secteur.

Afin de soutenir cette évolution et d'accompagner le secteur, le Gouvernement wallon a adopté, en juin 2013, un plan stratégique pour le développement de l'AB en Wallonie à l'Horizon 2020. Une des actions, dont le pilotage a été confié au Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), vise à élaborer un plan de recherche cohérent avec les besoins du secteur.

D'autre part, faisant le constat du déficit d'autonomie protéique (AP) des élevages wallons – tous modes de production confondus (biologique ou conventionnel) – le gouvernement wallon a également confié au CRA-W l'élaboration d'un plan global de recherche en vue d'accroître l'AP des exploitations agricoles. Ce point, crucial étant donné l'augmentation des coûts d'alimentation du bétail, influence également la traçabilité des productions.

Des priorités ancrées dans les besoins exprimés par les agriculteurs

Il est en outre spécifié la nécessité que ces plans soient élaborés conformément aux besoins du secteur de la production agricole. Ce dernier a dès lors été mobilisé dès le départ

afin (1) de répondre au mieux aux attentes, de la société en général, et du secteur agricole en particulier, et (2) d'accroître l'adoption d'innovations par les acteurs concernés.

Ainsi, durant le premier trimestre 2014, des entretiens ont été menés auprès de 90 exploitants afin d'inventorier les besoins du secteur. Les exploitants rencontrés avaient marqué un intérêt à participer à des réseaux de fermes pilotes et, de ce fait, interrogeaient leurs pratiques. Deux tiers de ces agriculteurs étaient inscrits en AB. Le tiers restant était inscrit en agriculture conventionnelle mais se questionnait quant à l'autonomie des exploitations. Parmi ces producteurs, 27 disposaient d'un atelier lait, 25 d'un troupeau allaitant et 16 d'un élevage de monogastriques (porc et/ou volaille). Les autres étaient davantage orientés vers la production végétale (grandes cultures et fruiticulture/maraîchage). Les avis récoltés ont été confrontés aux priorités mises en évidence dans le cadre de l'enquête réalisée par le Collège des Producteurs en 2015. Pour rappel, cette dernière enquête avait pour objectif de recenser, dans les différents secteurs de production, les contraintes limitant les performances technico-économiques des exploitations et d'orienter les organisations compétentes en matière de recherche et de développement dans l'élaboration de leur programme d'action. Le focus a été mis sur les exploitations inscrites en AB (31% des répondants à cette enquête ; plus de 200 exploitants).

La recherche et l'encadrement

Afin de croiser les attentes exprimées par les agriculteurs avec celles mises en avant par les organismes en charge de la recherche et de l'encadrement – mais également avec les recherches menées dans ces secteurs – différentes approches ont été menées. Ainsi, en 2014, des groupes de dis-

cussion, mobilisant des acteurs intéressés et/ou oeuvrant dans les secteurs d'intérêt (AB et/ou autonomie protéique), ont été organisés. Ces groupes, intégrant une dizaine de personnes, ont été menés avec des services d'encadrement technique et des filières (1 groupe – ENCADR), l'administration et les organisations syndicales (1 groupe – ENCADR) ainsi que les universités et institutions de recherche (4 groupes – UNIFCR). L'objectif de ces discussions était d'identifier les compétences mobilisables et les thématiques explorées ou à explorer dans les domaines étudiés.

Afin d'identifier ces thématiques, il était proposé à chaque personne de définir trois points clés, pour l'AB d'une part et l'autonomie protéique d'autre part, et de les classer au sein de quatre grandes catégories : productions animales – productions végétales – approches système – approches filière.

Par ailleurs, un recensement des recherches menées en AB a été réalisé, sur les 10 dernières années, tant à l'échelle de la Région wallonne (RECHWALL) que de l'Europe (RECHEUR). Finalement, les priorités de recherches futures identifiées au niveau européen ont également été compilées (PRE-PROEUR).

Les thématiques prioritaires de recherche identifiées par les agriculteurs

En tout, 359 demandes ont été enregistrées lors de ces entretiens menés auprès des exploitants agricoles. Sur ces 359 items, tous secteurs de production confondus, 48% se rapportaient spécifiquement au secteur des productions animales avec une forte prévalence des questions relatives à la production et à la valorisation de ressources alimentaires (figure 1). Au niveau de ces dernières, 24% des questions concernaient les mélanges

LES AVANCÉES DU BIO

fourrages à mobiliser en AB avec un focus sur leur conditionnement et leur qualité ; 22% des interrogations se rapportaient à la place des protéagineux et autres ressources pour couvrir 100% des besoins des monogastriques en AB ; 21% des items visaient la phytotechnie des prairies (rénovation en AB) et des cultures associées et 15% étaient associés à la gestion et à la valorisation des prairies. Les 18% restants couvraient un ensemble de problématiques allant de la production de ressources alimentaires énergétiques en AB au développement d'outils d'aide à la décision pour mettre en œuvre une alimentation de précision.

Cette prévalence des questions relatives à l'autonomie alimentaire doit être reliée à la constitution de l'échantillon qui intégrait, rappelons-le, 30% d'exploitants intéressés par cette problématique. Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà souligner que la question de la qualité des fourrages produits arrive en deuxième position dans l'enquête menée en 2015 par le Collège des Producteurs.

Les autres questions relatives au secteur animal concernaient, notamment :

- la gestion de la santé, en soulignant la nécessité d'une approche systémique et préventive, tout en questionnant la place de la phytothérapie dans un tel schéma ainsi que la possibilité de développer des systèmes d'avertissement pour gérer, par exemple, le problème des parasitoses ;

- la génétique, en s'interrogeant sur les races à mobiliser dans ces systèmes moins intensifs et plus particulièrement sur le rôle que pourraient jouer des races mixtes telles que la Blanc-Bleue-Mixte.

Le secteur des productions végétales intégrait, quant à lui, 29% des items identifiés. Ils concernaient principalement (46%) la gestion de la fertilisation et de la fertilité des sols, que ce soit dans des systèmes avec ou sans élevage. Le lien entre conduite des systèmes et maintien de la fertilité était également fortement questionné (65%) : rotations permettant d'associer performances économiques et fertilité, travail du sol et fertilité, ... Ces observations confirment la première position qu'occupe la problématique de « la gestion de la vie du sol » dans l'enquête menée par le Collège des Producteurs.

Vint ensuite la mise au point de systèmes alternatifs de lutte (29% des réponses), que ce soit contre les adventices ou les parasites. Comme souligné par l'enquête du Collège des producteurs, ces derniers sont conscients que la gestion de cette problématique passe également par une approche systémique. Néanmoins, l'efficacité de bio-pesticides alternatifs en rattrapage est questionnée. L'adaptation de systèmes d'avertissement aux conditions de l'AB a également été abordée.

La disponibilité des plants et semences et l'évaluation des variétés dans les conditions de l'AB ont également été questionnées

(14%), ce point étant un élément clé pour la qualité des produits, tout comme pour la lutte contre les parasites.

Enfin, 12% des questions concernaient la conduite des cultures avec de faibles niveaux d'intrants.

Ces dernières questions auraient pu rejoindre la thématique de la performance des systèmes (17%) qui, comme souligné précédemment, représente une dimension clé pour l'approche des problèmes en AB. Outre les questions relatives à la définition de systèmes permettant d'assurer performances économiques, agronomiques et maintien de la fertilité des sols, cette thématique intégrait la question de la durabilité environnementale et sociale (bien-être animal) associée aux systèmes conduits en AB.

Finalement, 6% des questions concernaient les filières et plus spécifiquement :

- (1) le développement d'innovations au niveau des produits en communiquant sur la qualité différenciée qui découlerait du respect du cahier des charges de l'AB ;
- (2) la levée de verrouillages par les opérateurs de l'aval des filières qui imposent que les produits issus de l'AB s'alignent sur les standards de qualité qui s'appliquent en alimentation conventionnelle.

Il y a lieu de souligner que la problématique du soutien « post-production », au niveau de la transformation et de la commercialisation, est ressortie en 3ème position dans l'enquête du Collège des Producteurs, ex-aequo avec la problématique de la gestion des maladies et parasites en élevage.

Cet écart entre les deux études peut s'expliquer de par le profil des agriculteurs ayant répondu aux enquêtes, avec une forte représentation des secteurs « bovins viande » et « petits ruminants » dans l'enquête en ligne menée par le Collège des Producteurs. Le secteur « bovins viande » mobilise une part importante des prairies (85% des SAU converties), souffre d'une sous valorisation de ses productions en AB et se doit de trouver des débouchés ; alors que le secteur des petits ruminants pose régulièrement la question de la gestion des maladies et parasites.

Figure 1 : Thématiques d'intérêt prioritaires pour les 90 agriculteurs rencontrés (60 agriculteurs en AB et 30 agriculteurs impliqués dans une démarche d'autonomie)
(ProdAnim : production animale ; ProdVeg : production végétale)

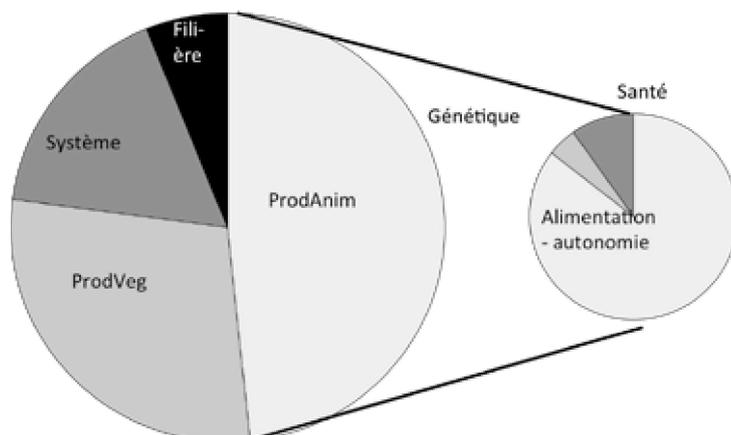
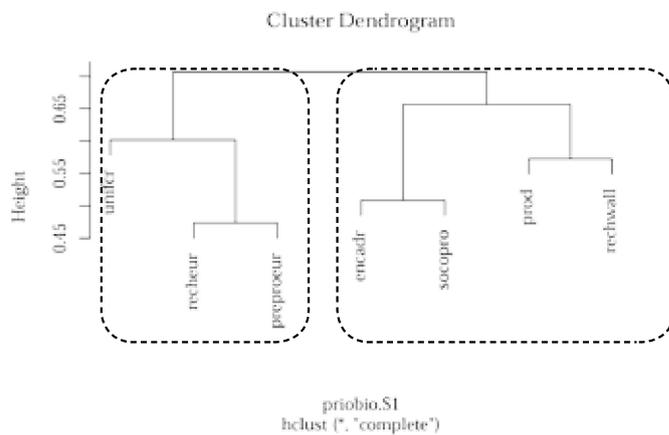


Figure 2 : Groupes obtenus en comparant les différents jeux de données. prod : enquête menée auprès des producteurs dans le cadre de cette étude ; socopro : enquête menée par le Collège des Producteurs ; encadr : thématiques avancées par les organismes d'encadrement, les syndicats et l'administration ; unifcr : priorités soulignées par les universités et centres de recherches ; recheur : projets déjà financés par l'Europe ; preproeur : thématiques potentielles proposées pour les prochains appels au niveau de l'Europe ; rechwall : recherches déjà financées par la Région wallonne.



Comparaison des priorités du secteur avec les priorités mises en avant et/ou couvertes par l'encadrement et la recherche

La classification des 7 profils de thématiques, comparés sur base de la présence/absence des thèmes prioritaires, est illustrée à la figure 2. Les deux groupes majoritaires identifiés intègrent :

- d'une part, les priorités financées ou proposées par l'Europe : sur base de ce cluster, ces priorités resteraient très similaires dans le temps, ce qui questionne la manière dont elles sont définies avec l'hypothèse d'un certain lobbying ; et celles avancées par les Universités et Centres de recherches, de plus en plus dépendants des financements européens ;

- d'autre part, les priorités soulignées (1) lors des enquêtes réalisées auprès des producteurs, (2) par les focus groupes intégrant les organismes responsables de l'encadrement, les syndicats et l'administration et (3) les recherches déjà financées au niveau de la Région wallonne.

Les thématiques qui ont conduit à la discrimination des deux groupes principaux sont reprises ci-après.

Le cluster « recherche-Europe » se distingue, en soulignant la nécessité de caractériser plus avant le lien pouvant exister entre production en AB et santé, notamment

en termes d'allergie, avec une nécessité d'innover, d'adapter les procédés de transformation à l'aval des filières. Pour atteindre cet objectif, il sera peut-être nécessaire de lever certains verrous cognitifs. Parallèlement, une attention particulière doit être apportée à la traçabilité des productions issues de l'AB. Ces groupes d'acteurs et ces institutions souhaitent également objectiver les externalités environnementales et sociétales (bien-être animal) associées à ce mode de production. Ils proposent notamment le développement d'outils d'aide à la décision et de nouvelles technologies mobilisant les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et l'IoT (Internet-of-Things) afin de concilier performances agronomiques et environnementales.

Le second cluster – producteurs, encadrement et recherche appliquée – est caractérisé par la nécessité de (1) lever les verrous de filière empêchant le développement de certains circuits de commercialisation (conduite de l'engraissement en viande bovine) et (2) développer des filières de production innovantes, à forte valeur ajoutée.

Un second groupe de préoccupations qui caractérisent ce second cluster concerne le développement de systèmes, principalement d'élevage, plus autonomes, avec des questions relatives à la conduite et à la valorisation des prairies, des sources d'énergie alimentaires à la place des légumineuses, ...

Finalement, on relève également des questions relatives à la conduite des parcours pour les monogastriques et à la lutte contre des adventices pérennes (rumex, chiendent,...).

De par sa composition, ce second cluster rassure et inquiète à la fois. En effet, il met bien en avant l'écoute de la programmation des recherches wallonnes par rapport aux attentes du terrain, mais il pourrait également souligner un défaut de communication des avancées de la recherche régionale vers le terrain.

Le décalage existant entre les recherches, généralement plus appliquées, financées par la Région wallonne et les thématiques couvertes par l'Europe questionne les dynamiques en cours au niveau européen, notamment au niveau des dynamiques ERANET, qui mobilisent des moyens régionaux alors que les thématiques de recherche sont définies au niveau européen. Dans ce contexte, l'écart entre la recherche et les attentes du terrain risque de se creuser alors que les acteurs du terrain expriment la nécessité de développer des recherches contextualisées, interdisciplinaires et participatives vis-à-vis desquelles les institutions scientifiques doivent acquérir des compétences.

Les auteurs remercient l'ensemble des producteurs et des personnes ayant participé à ces entretiens et groupes de discussion. Cette approche a été financée par le Région wallonne (convention D31-1317 – DGO3).

Synthèse coordonnée par STILMANT D. – Cellule transversale de recherches en agriculture biologique – CtRab (CRAW).

